

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 081846

121031

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3343 Société : R.A.N.

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : FARZOUNE Mohamed

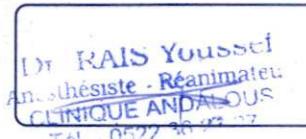
Date de naissance : 06.06.1951

Adresse : 32 Rue Corinthe 1005 les jardins pharz

Tél. : 066477676 Total des frais engagés : 2128,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/04/2021

Nom et prénom du malade : FAYEZ Mohamed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DR + H.M

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/15/2022

Signature de l'adhérent(e) :

bay

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/04/2022		tooth		DR KARIS Anesthésie - Réadaptation CLINIQUE ANDALOUSS

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CE 00187504100006 Casablanca - Tel. 05 22 39 79 41 Driss SIDI BOU AÏCHA SOCIETE CLINIQUE ANDALOUS	09/04/2022	€ 125,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

COEFFICIENT DES TRAVAUX	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة مت貌مة بالمركز
الأوربي للجراحة الاندوسكوبية
جان دارك بليون

Clinique jumelée au centre
européen de chirurgie endoscopique
Jeanne d'arc de Lyon



مصحة الاندلس
Clinique Andalouss

FAR Bout Mohamed

04/04/2022

Ex 909.00

XARELTO 15 mg
Rivaroxaban
42 cpls

P.P.V : 909,00 DH
Bayer S.A.



6 118001 090785

(XARELTO 15 mg
Rivaroxaban
42 cpls

P.P.V : 909,00 DH
Bayer S.A.



6 118001 090785

19/1j

X

3 mois

307.00

21

LYRICA 75mg

1 - 0 - 1

X 2 mois

PHARMACIE CLINIQUE ANDALOUSS
19, Av. Driss SLAOUI - Casablanca - Tél. 05 22 39 79 41
ICE 001875041000036

2125.00

Lyrica® 75 mg - 56 gélules
P.P.V : 307,00 DH



6 118001 170678

DI KAIS YOUSSEF
Anesthésiste Réanimateur
CLINIQUE ANDALOUSS
Tél 0522 39 79 43

Réanimation intensive • Radiologie polyvalente 24/24

شارع ابريس السلاوي (مارينا ساسينا) - أنفا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 36 27 27 (L.G) - الفاكس : 05 22 39 39 43

IF : 01004447 - CNSS : 6234752 - Patente : 35605793